



Le leadership axé sur l'éthique, à l'ère de la complexité et du changement numérique

ÉTUDE EXPLORATOIRE : Préparer le terrain

Février 2021

À PROPOS DE CPA CANADA

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) travaille en collaboration avec les ordres de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, et représente la profession comptable canadienne sur les scènes nationale et internationale. La profession canadienne peut ainsi faire la promotion de pratiques exemplaires, favorables aux entreprises et à la société en général, et préparer ses membres aux défis posés par un contexte en évolution constante, marqué par des changements sans précédent. Forte de plus de 220 000 membres, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde. cpacanada.ca

À PROPOS DE L'IFAC

La Fédération internationale des comptables (International Federation of Accountants – IFAC) est l'organisation mondiale de la profession comptable; elle est vouée à servir l'intérêt public en renforçant la profession et en contribuant au développement d'économies solides à l'échelle internationale. Elle compte 180 organismes membres et associés qui sont présents dans plus de 130 pays et territoires, et qui représentent plus de 3 millions de comptables travaillant en cabinet, dans l'enseignement, dans la fonction publique, ainsi que dans les secteurs industriel et commercial. Depuis plus de 40 ans, l'IFAC prête son concours à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre de normes internationales qui contribuent à l'apport de la profession comptable qu'elle représente dans le monde. En s'appuyant sur une vision à long terme, elle travaille à l'essor d'une profession comptable favorisant la transparence, la reddition de comptes et la durabilité des organisations, des marchés et des économies. ifac.org

À PROPOS DE L'ICAS

L'Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS), qui regroupe les comptables professionnels d'Écosse, assure aussi le rayonnement de la profession sur la scène internationale. Éduquer, réfléchir et diriger, tels sont les axes d'intervention d'une organisation vouée à l'excellence, qui veille aux intérêts du public. Les 23 000 membres de l'ICAS détiennent le titre de « Chartered Accountant ». Reconnu à l'échelle mondiale, le titre fédère une communauté de professionnels présents dans bien des secteurs et pays, où ils se distinguent comme chefs de file. Nous cultivons les liens entre nos membres, qui, à toutes les étapes de leur carrière, étoffent leur savoir grâce à la mise en commun des acquis, afin de transformer leurs ambitions en réussites. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site. icas.com

À PROPOS DE L'IESBA

Le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) est un organisme de normalisation indépendant qui élabore, dans l'intérêt public, des normes de déontologie et d'autres prises de position de grande qualité à l'intention des professionnels comptables du monde entier. Il publie notamment l'*International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards)*, qui établit les règles de déontologie applicables aux professionnels comptables. De plus, l'IESBA soutient l'adoption et la mise en œuvre de ses normes, fait la promotion des bonnes pratiques déontologiques dans le monde et suscite des débats internationaux sur les questions de déontologie touchant les comptables. ethicsboard.org

CONTEXTE ET REMERCIEMENTS

Leaders guidés par l'éthique et conseillers de confiance, les comptables professionnels (CP) s'appuient sur les compétences professionnelles¹ ainsi que sur les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles² pour servir leur organisation et leur clientèle. Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et l'Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS) ont entrepris une collaboration avec la Fédération internationale des comptables (International Federation of Accountants- IFAC) et le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) pour dresser une analyse des incidences de la complexité du milieu professionnel, des perturbations numériques, ainsi que de la méconnaissance des faits et de la désinformation, le tout sous l'angle de la primauté des compétences professionnelles et du leadership axé sur l'éthique. Cette étude exploratoire a préparé le terrain en vue d'une table ronde internationale virtuelle où ces questions ont été approfondies.

Le présent document a été élaboré par Brian Friedrich (membre de l'IESBA et président du Groupe de travail sur la technologie de l'IESBA) et Laura Friedrich (conseillère technique pour l'IESBA), de CPA Canada, sous la direction de Gord Beal, vice-président, Recherche, orientation et soutien à CPA Canada. Ils ont profité du précieux concours de James Barbour, directeur du leadership en politiques publiques à l'ICAS et conseiller technique pour l'IESBA, de Christopher Arnold, responsable des PME/PMC et de la recherche à l'IFAC, ainsi que de Ken Siong, directeur technique principal à l'IESBA.

L'équipe de rédaction remercie les réviseurs Diane Jules, directrice adjointe de l'IESBA, et Tom McMorrow, membre du conseil de déontologie de l'ICAS, pour leurs commentaires précieux.

Un [résumé](#) de la table ronde et un [enregistrement](#) de celle-ci sont accessibles sur la passerelle Knowledge Gateway de l'IFAC et sur la [page de l'initiative Technologie](#) de l'IESBA. Le document prend aussi en compte les points de vue de diverses parties prenantes recueillis dans le cadre de l'[initiative Technologie](#) globale de l'IESBA.

Une série de documents de réflexion présentant les résultats des échanges et d'autres activités de recherche suivront. Cette série de documents consécutive à la table ronde traitera plus précisément des thèmes principaux abordés dans l'étude exploratoire. Elle tirera parti des discussions et des recommandations faites par les participants pour fournir des conseils pratiques aux comptables professionnels, aux organisations comptables, aux formateurs et aux employeurs tandis que notre profession évolue pour répondre aux besoins changeants des parties prenantes tout en remplissant son obligation de protection de l'intérêt public.

Vos commentaires sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous écrire à voirdemain@cpacanada.ca.



Les organisations sont aux prises avec des problèmes complexes.

Les organisations se heurtent à des niveaux de complexité croissants. La société attend en effet davantage de celles-ci, appelées à s'investir et à faire progresser les grands dossiers de l'heure : durabilité, justice sociale, changements climatiques. Impossible, dès lors, de dissocier ces enjeux des dimensions éthiques et stratégiques, surtout quand la visibilité augmente et que l'urgence devient pressante. Les interdépendances déterminantes entre les organisations et les systèmes sociopolitiques où elles évoluent exacerbent les problèmes d'ordre décisionnel, tout en soulignant la nécessité de régler les points soulevés. Les organisations (ou les professions) qui choisissent de ne pas se prononcer sur les questions sociales et économiques risquent de voir leur réputation entachée et la confiance, minée.

Depuis longtemps, les organisations comptent sur les CP, qui apportent des compétences comme l'esprit critique et un solide jugement professionnel pour orienter les décisions, qu'ils exercent un rôle de direction ou de gouvernance, ou qu'ils interviennent comme conseiller indépendant. Dans le monde actuel, ces compétences n'ont jamais été aussi incontournables pour mettre en lumière et prendre en compte comme il se doit les dimensions éthiques des décisions. Les CP devront continuer à bâtir et à étayer leur acceptabilité sociale en tant que conseillers de confiance et leaders guidés par l'éthique.

Questions de réflexion : *Quel est l'impact de la complexité du milieu professionnel sur le rôle des CP comme leaders guidés par l'éthique et conseillers de confiance? Les CP sont-ils appelés à aider les organisations à réaliser des projets qui touchent la durabilité, la responsabilité climatique, la justice sociale?*

Certes, la complexité n'a rien de nouveau. Mais elle est amplifiée par les perturbations technologiques, les interdépendances accrues et les attentes grandissantes de la société.



« Complexe » ne rime pas avec « compliqué » : la distinction est essentielle.

Dans son ouvrage *It's not Complicated*, le professeur Rick Nason, de l'Université Dalhousie, explique que « le monde des affaires est généralement complexe plutôt que compliqué ». On pourrait croire, reconnaît-il, qu'il s'agit là essentiellement d'une question de pure sémantique, mais « la différence entre une "pensée compliquée" et la "complexité d'un raisonnement" est profonde »³. En outre, bien que cette distinction soit courante dans les sciences naturelles, la médecine et le génie, entre autres, ce n'est pas encore le cas dans le monde des affaires.

Les problèmes compliqués diffèrent des problèmes complexes à plusieurs égards :

Compliqué	Complexe
Peut comporter de nombreuses pièces mobiles, mais les interactions sont linéaires et peuvent être modélisées.	Les interactions sont dynamiques ou « émergentes », et souvent cachées.
Les résultats sont raisonnablement prévisibles.	Les résultats ne peuvent être prédits avec précision.
Les systèmes peuvent être déconstruits.	Les éléments sont interdépendants et ne peuvent être « démêlés ».
Les résultats sont reproductibles.	Appliquer la même « solution » donnera généralement des résultats différents.

Il s'agit d'une différence de nature et non de degré. Le mot « complexe » ne signifie pas « plus compliqué ».

De fait, les problèmes compliqués sont difficiles à résoudre; cependant, une fois les solutions trouvées, elles perdurent, en général. Par contre, les problèmes complexes ne se règlent pas en appliquant des algorithmes, des règles et des processus statiques. Prenons un exemple : envoyer un satellite en orbite, c'est compliqué; lancer un nouveau produit sur un nouveau marché, c'est complexe.

Le raisonnement compliqué est l'approche de gestion par défaut, mais traiter un problème complexe comme s'il était compliqué conduit à des erreurs coûteuses et entraîne des effets

inattendus parfois lourds de conséquences. Comme exemple de ce qui peut mal tourner si les conséquences de la complexité ne sont pas prises



en considération, les professeurs Sargut et McGrath expliquent que la crise financière de 2008 « peut être attribuée à de nombreux événements distincts, mais liés : l'assouplissement de la réglementation bancaire, la création d'instruments qui ont laissé les prêteurs transférer le risque hors bilan, des politiques monétaires qui ont fait chuter les taux d'intérêt, l'abandon des normes de crédit raisonnables et des exigences conventionnelles en matière d'acompte, l'ignorance des emprunteurs, et ainsi de suite »⁴. M. Nason souligne que l'effondrement financier s'est produit « malgré les efforts des politiciens, des économistes et des organismes de réglementation, qui s'appuyaient sur des outils analytiques de pointe, employés par l'élite des analystes financiers et des spécialistes des politiques »⁵.

Pour gérer des problèmes complexes et compliqués, on fait parfois appel aux mêmes outils et aux mêmes actions, mais l'approche et la mentalité garantes de la réussite diffèrent. Ainsi, lorsqu'on se heurte à un problème compliqué, on peut engager un ou plusieurs experts pour trouver une solution. Pour un problème complexe, en revanche, même si l'éclairage et le point de vue supplémentaires de l'expert peuvent s'avérer tout à fait bénéfiques, celui-ci ne pourra pas fournir de solution à toute épreuve. Il faudra peut-être quand même passer par la répétition et l'adaptation pour trouver la voie à suivre.

Questions de réflexion : *Comment la profession peut-elle aider les CP à distinguer problèmes compliqués et problèmes complexes? Et à s'y attaquer avec efficacité?*

La technologie, synonyme de complexité et de difficultés éthiques, fournit également des outils pour gérer ces situations, pourvu que les questions adéquates soient posées.



La technologie : une arme à double tranchant.

La révolution des technologies de l'information est un facteur clé de la complexité à laquelle se heurtent les CP. Les professeurs Sargut et McGrath notent que « des systèmes autrefois séparés, désormais liés et interdépendants, sont devenus, par définition, plus complexes⁶ ». Le rythme exponentiel de l'évolution des innovations technologiques exerce également une pression supplémentaire dans le contexte professionnel où évoluent les CP.

Les technologies perturbatrices se généralisent dans les organisations qui cherchent à gagner en efficacité et à différencier leurs offres. L'intelligence artificielle (IA), la chaîne de blocs et l'Internet des objets, par exemple, apportent des

possibilités considérables, mais quand elles sont exploitées, les difficultés éthiques ne sont jamais loin. Le recours aux technologies tend à amplifier tant les avantages que les inconvénients des systèmes; les progrès offrent une occasion de repenser les approches en vigueur, ce qui réduit également le risque d'ancrage des défauts préexistants dans les nouveaux processus.

Les technologies perturbatrices soulèvent un large éventail de difficultés éthiques :

- transparence (compromis sur la confidentialité)
- fondements explicatifs (réseaux neuronaux adossés à l'apprentissage profond)
- responsabilité (décisions prises par des systèmes autonomes)
- protection des droits de la personne et harmonisation des valeurs (équité et justice, inclusivité, collaboration)
- précision, fiabilité et efficacité (justification de l'affectation des ressources)
- protection des renseignements confidentiels et autonomie à l'égard des données personnelles (propriété des données)
- sûreté et sécurité (militarisation de l'IA, cyberattaques)

Ces difficultés apparaissent généralement dans les divers cadres élaborés dans le monde pour orienter l'utilisation réfléchie des technologies (dans les sphères de l'éthique et de l'IA de confiance, entre autres). Ces cadres, qui recourent des questions économiques et sociales, s'arriment à l'intérêt public.

Pour faire le point sur les difficultés et les possibilités, les CP doivent posséder des compétences techniques suffisantes, et inspirer confiance à ce chapitre, afin d'analyser les problèmes et d'en discuter en connaissance de cause avec d'autres décideurs.

***Questions de réflexion :** Dans quelle mesure les CP participent-ils à la prise de décision sur les technologies à mettre en œuvre et les méthodes à suivre? Faut-il que les CP veillent à la prise en considération des normes d'éthique dans le développement, l'implantation et l'utilisation des technologies au sein de leur organisation? La réponse change-t-elle si les technologies en question ne relèvent pas directement de la communication de l'information financière ou de l'information d'entreprise?*



Il est essentiel de repérer et d'atténuer les préjugés ainsi que les situations de méconnaissance des faits et de désinformation pour en arriver à un processus décisionnel efficace.

Selon l'écrivaine franco-cubaine Anaïs Nin :
« Nous ne voyons jamais les choses comme elles sont, nous les voyons telles que nous sommes. »
Les CP, qui s'engagent à faire preuve d'objectivité et d'intégrité, se heurtent à des préjugés inconscients, comme la pensée de groupe et les biais de confirmation. Les préjugés d'ordre individuel peuvent fausser leur jugement et nuire au respect de principes éthiques fondamentaux associés à l'engagement de la profession en faveur de l'intérêt public. Il faut donc veiller, en équipe, à mettre en évidence et à atténuer les répercussions indésirables de tels partis pris, dans l'interprétation et l'évaluation des informations

**Les êtres humains
ont des préjugés;
par conséquent,
les machines aussi.
L'ère du numérique
n'arrange rien.**

sur lesquelles repose le processus décisionnel. Le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (International Ethics Standards Board for Accountants – IESBA) a récemment souligné l'importance, pour les CP, d'une prise de conscience du risque de partialité dans les processus décisionnels, comme l'illustrent les [changements apportés au Code de l'IESBA](#), qui entreront en vigueur le 31 décembre 2021.

Vue comme un prolongement des préjugés humains, la technologie (sous forme de système d'IA, par exemple) peut aussi être teintée de partialité, compte tenu de la programmation initiale et des données qui la font évoluer. Les partis pris intégrés aux systèmes portent préjudice à l'équité, à la pertinence et à l'efficacité du processus décisionnel, en particulier si les fondements explicatifs et la transparence font défaut. L'opacité des systèmes rend l'exercice d'une surveillance par l'être humain à la fois plus nécessaire et plus difficile.

La partialité a toujours été un facteur à prendre en considération dans l'évaluation des informations, mais, à l'ère du numérique, elle alimente les dissensions. L'incertitude inhérente aux situations complexes peut amplifier les partis pris; on aura tendance à camper sur ses positions et à écarter le point de vue d'autrui. Il sera d'autant plus difficile de dégager un consensus sur la marche à suivre pour servir l'intérêt public, en particulier si les opinions se polarisent.

Pour l'essentiel, les informations que nous recevons proviennent de sources en ligne. Autrement dit, les contenus que nous avons sous les yeux sont choisis, en grande partie, par des algorithmes conçus pour nous montrer ce que nous voulons voir. Or, la technologie permet la diffusion de la désinformation à un rythme alarmant. Ainsi, les hypertrucages (ou « deepfakes ») sont désormais plus répandus, plus faciles à créer et plus vraisemblables. Il devient plus difficile de déterminer quelles sources d'information sont fiables, alors même que la confiance qu'inspirent les institutions s'affaiblit.

Pour distinguer les faits des opinions ou des faussetés, il faut redoubler de vigilance, en particulier parce qu'une grande partie de notre savoir dépend fortement de preuves fournies par d'autres, dont l'acceptation repose sur la confiance. Il est essentiel de rester aux aguets et de faire appel à la remise en question, à l'esprit critique et au jugement professionnel, devant toutes sortes d'informations. D'où l'importance de la communication efficace et des compétences interpersonnelles, mises à profit pour relayer explications et résultats.

Questions de réflexion : Pour les CP, comment faire pour tenir compte des partis pris et en atténuer l'incidence dans leurs propres décisions, tout en amenant leur équipe à prendre des décisions moins partiales? Comment la profession s'assurera-t-elle que les informations que les CP produisent ou fournissent inspireront confiance?



La mentalité, un incontournable.

Le projet *Role and Mindset* (c'est-à-dire « rôle et mentalité ») de l'IESBA a rappelé l'importance de la responsabilité de la profession en matière d'intérêt public et a mis en évidence le rôle, la mentalité et les caractéristiques comportementales attendus des CP. Ces caractéristiques, soulignées dans [les révisions du Code – Role and Mindset](#), qui entreront en vigueur en décembre 2021, comprennent plusieurs volets : faire preuve de curiosité, quelle que soit la fonction occupée, prendre conscience de ses préjugés dans l'exercice du jugement professionnel, et afficher la force de caractère nécessaire pour agir comme il se doit, en dépit des difficultés. Ces éléments coïncident avec les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles des Normes internationales de formation (International Education Standards – IES) de l'IFAC, récemment révisées et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Les composantes de la mentalité et les caractéristiques comportementales mises en évidence dans les révisions du projet *Role and Mindset* sont des éléments majeurs pour mieux gérer la complexité. Ils confirment la nécessité de l'ouverture et de l'adaptation au changement dans un contexte de gestion de l'incertitude, et d'une mentalité axée sur la croissance. Ils reflètent également la primauté des compétences et des caractéristiques que les machines sont le moins aptes à imiter. On ne saurait trop insister sur la prépondérance des compétences humaines, comme l'intelligence émotionnelle et l'empathie.

La mentalité qu'exige un travail efficace dans le contexte actuel repose sur les compétences et les caractéristiques qui vaudront aux CP de préserver leur pertinence.

En effet, c'est la combinaison (ou l'utilisation efficace) des compétences de l'humain et de la machine qui devrait donner des résultats optimaux pour la profession, les organisations et la société.

***Questions de réflexion :** Dans quelle mesure la profession favorise-t-elle cette mentalité chez les membres (curiosité et esprit critique, jugement professionnel, force de caractère)? Comment mesurer le succès de la profession dans ce domaine à l'avenir?*



Il faut repenser le paradigme de la compétence.

Comme leaders guidés par l'éthique et conseillers de confiance, les CP ont un rôle clé à jouer, au sein de leur organisation et au-delà. Pour préserver la pertinence de la profession, nous devons toutefois retravailler notre réflexion – et faire évoluer les perceptions internes et externes – dans le but d'adopter un nouveau paradigme. Au lieu d'être considérés essentiellement comme des experts qui dominent certaines disciplines pointues, dotés de solides compétences habilitantes, il importe que les CP soient vus comme



des stratèges, aptes à résoudre les problèmes; comme des leaders guidés par l'éthique, qui communiquent avec aisance, et qui connaissent à fond un large éventail de domaines et de secteurs. À eux de se concentrer sur les sphères de compétences où la machine ne peut et ne pourra devancer l'être humain, ni aujourd'hui ni demain.

Les connaissances techniques dans nos domaines de service professionnel doivent être reconnues comme nécessaires, certes, mais non suffisantes en elles-mêmes. Accordons la priorité aux compétences, aux valeurs, à l'éthique et aux attitudes professionnelles, notamment le raisonnement adapté, la remise en question, le jugement, l'esprit critique et la force de caractère.

Il faudra adapter les programmes de recrutement et de formation en fonction de ce changement de paradigme. Par le passé, la formation des CP portait essentiellement sur la maîtrise des domaines de compétence fondamentale (information financière, comptabilité de gestion, fiscalité, certification et finances) et sur les fondements de la stratégie et de la gouvernance. Par conséquent, le recrutement se faisait auprès de candidats dont les centres d'intérêt et aptitudes cadraient avec ces domaines. Les compétences, les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles font partie de la formation, mais sont souvent considérées comme accessoires par rapport aux compétences techniques, loin d'être vues, au contraire, comme des composantes au cœur du métier. Une des principales raisons de cette incongruité? Ces compétences habilitantes, malgré leur poids, sont plus difficiles à évaluer avec rigueur. Il sera primordial de surmonter cette difficulté pour préparer les CP récemment admis à la profession aux exigences du marché, et pour veiller au perfectionnement des professionnels qui ont déjà cheminé dans leur carrière.

Les compétences, les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles doivent occuper l'avant-scène.

***Questions de réflexion :** Comment la profession favorisera-t-elle l'importance des compétences habilitantes comme source principale de pertinence et de valeur, quand de nombreux CP concentrent leurs efforts de formation continue sur les compétences techniques? Comment renseigner le public sur les compétences habilitantes des CP, pour ainsi renforcer sa confiance?*

Pour aller plus loin

La comptabilité est en pleine évolution. Cette analyse exploratoire ainsi que la table ronde découlent de plusieurs travaux en cours, entre autres l'initiative [Voir demain](#) de CPA Canada, les [projets de réflexion](#) sur divers thèmes de l'ICAS, le projet [Preparing Future-Ready Professionals](#) (préparer des professionnels pour demain) de l'IFAC, ainsi que l'[initiative Technology](#) de l'IESBA.

Ressources d'intérêt

CPA Canada

- [Voir demain : le changement, nécessité inéluctable](#)
- [Rapport La voie à suivre](#)
- [Ressources sur les technologies pour les CPA](#)
- [Une Grille de compétences qui s'harmonise à un monde en évolution](#)

ICAS

- [The Impact of Technology on the Accountancy Profession – Risks and Opportunities](#), septembre 2020
- [Major ICAS/FRC research explores audit skills of the future](#)
- [Auditor Skills in a Changing Business World](#)
- [Insights From Audit Committee Chairs](#)

IFAC

- [Re-imagining the Future Accountant – Our Call to Action](#)
- [Accountancy Skills Evolution: Impact of COVID-19 & the Path Forward](#)
- [What Defines the Accountant of Tomorrow?](#)
- [Practice Transformation Action Plan](#)
- [Understanding Value Creation](#)
- [Accountancy Careers and Roles – A View from the Market](#)
- [A Vision for the CFO & Finance Function](#)

IESBA

- IESBA Fact Sheet – The Role and Mindset of the Professional Accountant
- Exploring the IESBA Code Installment 11 – The Role and Mindset Expected of Accountants – A Focus on Bias
- Technology Working Group’s Phase 1 Final Report

NORMES INTERNATIONALES DE FORMATION

- Norme internationale de formation (IES) 3 : [Compétences professionnelles](#) – Professional Skills
- Norme internationale de formation (IES) 4 : [Valeurs, éthique et attitudes professionnelles](#) – Professional Values, Ethics & Attitudes

Références

- 1 Voir la Norme internationale de formation (IES) 3 : [Compétences professionnelles](#).
- 2 Voir la Norme internationale de formation (IES) 4 : [Valeurs, éthique et attitudes professionnelles](#).
- 3 Voir la Norme internationale de formation (IES) 4 : [Valeurs, éthique et attitudes professionnelles](#).
- 4 Gökçe Sargut et Rita G. McGrath, « Learning to live with complexity », septembre 2011, Harvard Business Review, en ligne : <<https://hbr.org/2011/09/learning-to-live-with-complexity>>.
- 5 Supra, note 3.
- 6 Supra, note 4.



AVERTISSEMENT : Le présent document est une publication ne faisant pas autorité. CPA Canada, l'ICAS, l'IFAC et l'IESBA déclinent toute responsabilité en cas de préjudice subi par toute personne qui agit ou s'abstient d'agir en se fiant à ce document, que ledit préjudice soit attribuable à une faute ou à une autre cause.

Bien que des contributions du Groupe de travail sur la technologie de l'IESBA aient été utilisées pour l'élaboration du présent document, celui-ci n'a pas fait l'objet de discussions ou d'une approbation de l'IESBA. Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et contributeurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'IESBA.

© Février 2021 CPA Canada, ICAS et IFAC. Tous droits réservés. Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation écrite de CPA Canada, de l'ICAS ou de l'IFAC pour la reproduction, le stockage ou la transmission de ce document, ou son utilisation à d'autres fins similaires, sauf quand il fait l'objet d'une utilisation individuelle et non commerciale. Pour obtenir cette autorisation, veuillez écrire à permissions@cpacanada.ca, connect@icas.com, permissions@ifac.org.

Pour les demandes de traduction, consultez la [politique de traduction](#) de l'IFAC, puis soumettez une [demande de permission](#) (ouverture de session requise).



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST
TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2
TÉL. : 416 977.3222 TÉLÉC. : 416 977.8585
CPACANADA.CA